

DELIBERATION N° 2026-049
DE LA COMMUNE DE REOTIER
Séance 1^{er} septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le mardi 1^{er} septembre à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Réotier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

Date de la convocation : 26 août 2026

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 10

Étaient présents : CANNAT Marcel, Eva BOREL, MOURONT Michel, DUC Caroline, CASTELLACCI Marc, GUIEU Claire, SIBOURD Yvan, FORGET Frédéric, LEPEINGLE Patrick, COLLOMB Dominique, GANDELLI Erika.

Secrétaire de séance : Michel MOURONT

Objet : Demande de subvention au titre du Produit des Amendes de police 2026 – Sécurisation des piétons et des véhicules, création de murs de soutènement et de parkings.

Monsieur le maire expose à l'assemblée qu'il convient de réaliser des travaux de mise en sécurité des cheminements des piétons et de procéder à la réalisation de murs de soutènement permettant la création de places de stationnement sur le territoire communal, afin de faciliter le déneigement et d'améliorer la circulation sur la voirie.

Le coût de cette opération s'élève à : 40 000. 00 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal : **10 voix Pour – 0 Contre – 0 Abstention.**

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote

- **Approuve** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **Décide** de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention sur le produit des amendes de police à hauteur de 50 % de l'opération pour la réalisation des travaux de mise en sécurité, la construction de murs de soutènement et la création de parkings de stationnement.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces et documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Marcel CANNAT



Le Secrétaire de séance,
Michel MOURONT